



La Ministre déléguée à l'Industrie

Paris, le 13 MARS 2003

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 6 mars dernier, et je vous en remercie.

Soyez assuré que j'ai porté la plus grande attention à vos observations, car vous savez tout le prix que j'y attache, dans le souvenir de nos années communes au Parlement européen.

Alors que relever les défis environnementaux et la lutte contre l'effet de serre constituent une impérieuse nécessité, comme l'ont solennellement rappelé le Président de la République à Kyoto puis à Johannesburg, et le Premier Ministre le 19 février dernier devant l'assemblée générale du GIEC, les énergies constituent un sujet de première importance pour l'ensemble de notre société.

Lorsque le Premier ministre m'a confié ce débat national sur les énergies, je n'ignorais pas que faire travailler ensemble les diverses parties prenantes de la problématique des énergies, dont les positions initiales sont si contrastées, les intérêts si opposés, les opinions parfois si tranchées, serait un défi audacieux et difficile.

Nous avons décidé de le relever en conscience, et en comptant sur l'implication citoyenne de tous, dès lors que chacun, quelle que soit son assurance dans ses propres convictions, accepte de ne pas détenir toute la vérité à lui tout seul.

Même si ce débat est encore imparfait dans son organisation et doit trouver son équilibre pluraliste, il constitue une grande première dans notre pays, en rompant avec un passé de technicité réservée à un cénacle d'experts.

Le Comité consultatif, qui réunit des représentants de la société civile, des responsables associatifs, des experts, des élus locaux, nationaux et européens, des représentants des opérateurs de toutes les énergies, des représentants des ministères concernés... plus de cinquante personnes, a pour mission de contribuer, par ses avis, à préciser les conditions de réalisation du Débat national, notamment en participant à l'élaboration des programmes des rencontres, en favorisant la diversité des thématiques et la pluralité des points de vue, notamment des intervenants pressentis.

Monsieur Yves Pietrasanta  
Député au Parlement européen  
Parlement européen  
Bureau 8G  
254, rue Wiertz  
B - 1047 Bruxelles

S'agissant du pluralisme des opinions qui doivent pouvoir s'exprimer, j'y suis personnellement extrêmement attentive et je compte aussi, dans le déroulement quotidien du débat, sur la grande implication du Comité des Sages.

Comme vous le savez, le Comité consultatif a toujours travaillé en présence de l'un au moins et souvent de deux des « Sages », et du parlementaire en mission. Ils n'ont pas signalé jusqu'à présent de déséquilibre majeur, même si les réunions sont empreintes d'échanges dialectiques ou véhéments, comme c'est naturel en la circonstance.

Ce Débat porte sur toutes les énergies et s'adresse à tous les Français, qui sont de plus en plus nombreux à prendre conscience des préoccupations environnementales et de leur nécessaire prise en compte, par chacun, à tous les niveaux de décision et de comportement.

Aussi, c'est l'ensemble du Comité consultatif, au-delà des cinq ONG dont je regrette qu'elles se soient exclues du dispositif, qui est concerné par cette préoccupation environnementale qui irrigue l'ensemble de la société civile. D'autres associations demeurent très actives sur cette préoccupation environnementale, qui est sans doute en voie d'être l'une des idées les mieux partagées dans notre pays, notamment chez les jeunes.

Concernant plus particulièrement votre intervention, je regrette ce que je crois être un malentendu : elle a été discutée avec votre collaborateur venu vous représenter au comité consultatif lors de sa réunion du 24 février dernier. Monsieur Raquet avait proposé la participation de M. Turmes, député européen luxembourgeois en séance, ce qui avait été accueilli très favorablement. Pour autant, nous avons souhaité que cette proposition recueille votre propre accord, et demandé que la question vous soit posée afin que, dans l'hypothèse où vous souhaiteriez vous-même tenir cette place, vous ayez la priorité. C'est ce que M. Raquet a confirmé à la personne en charge du dossier à mon cabinet, quelques jours plus tard, par téléphone.

S'agissant de Madame De Palacio, elle nous a fait savoir qu'elle n'était finalement plus disponible ce jour là, et nous sollicitons actuellement, un autre représentant de la Commission.

Je présume que vous ne doutez pas que je sois attentive à ce que le Parlement européen soit associé au débat non seulement à l'égal de la Commission, mais de manière visible pour l'opinion des citoyens qu'il représente. C'est la raison pour laquelle tous les intervenants des tables rondes ont désormais le même statut.

Par ailleurs, et comme je vous l'ai écrit lorsque vous avez aimablement répondu à la proposition que je vous avais faite de participer au Comité consultatif, le débat du jeudi 3 avril, sur les usages de l'énergie, aura lieu dans l'enceinte même du Parlement de Strasbourg.

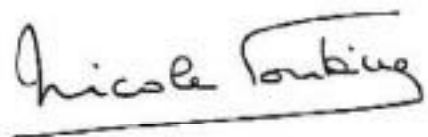
J'ai souhaité que M. Philippe Herzog et vous-même, ainsi que l'ensemble de la Commission ITRE, soient parties prenantes à la tenue de cette journée.

J'espère que tout cela n'est pas remis en cause sur de fâcheuses incompréhensions.

Je serais très heureuse de vous recevoir pour m'en entretenir avec vous, et resterai attentive à toutes les interventions que vous estimerez devoir faire, le cas échéant, pour que ce débat soit réellement démocratique, sincère et utile au pays.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma parfaite considération.

*Bien cordialement*



Nicole FONTAINE